

ANNEXE 4
LETTRE DE MISSION ADRESSÉE À LA DIRECTRICE
GÉNÉRALE DU MUSÉE NATIONAL DU SPORT

LETTRE DE MISSION ADRESSÉE À LA DIRECTRICE GÉNÉRALE DU MUSÉE
NATIONAL DU SPORT

MINISTÈRE DES SPORTS

Le ministre des sports

Paris, le **19 MARS 2012**

Madame la Directrice générale,

Le *Musée national du sport* (MNS) fondé en 1963 est devenu musée de France par arrêté du ministre de la culture du 19 avril 2004 et a été érigé en établissement public administratif en 2006. Le statut de l'établissement est défini par les articles R 112.1 et D.112-4 à D.112-25 du code du sport. Ses missions recoupent totalement celles des « musées de France » énoncées dans la loi n° 2002-5 du 4 janvier 2002 codifiée au Code du patrimoine. L'ampleur, la diversité et le caractère national de ses collections font du MNS, au sein du réseau des musées de France, le musée référent pour toutes les collections appartenant au domaine sportif (objets matériels et immatériels, documents photographiques, audiovisuels, archives et manuscrits) et perçues sous tous leurs aspects notamment artistique, technique, scientifique.

Par arrêté conjoint du ministre chargé de la culture et du ministre des sports, en date du 23 septembre 2011, vous avez été nommée directrice générale du Musée national du sport à compter du 1^{er} octobre 2011.

Par la présente lettre, je souhaite préciser les missions qui vous sont confiées.

Enrichissement, conservation et présentation des collections nationales

A l'aide de la mise en valeur des collections, il vous appartient de préparer, de concevoir et d'animer un grand musée de société consacré à la transmission du fait sportif. Cela implique, en vous appuyant sur le comité d'orientation, d'enrichir les collections (acquisitions et collectes programmées) conformément aux orientations fixées par le conseil d'administration.

Conformément à la législation sur les musées de France, vous définirez une politique des publics et un service d'animation culturelle dans un premier temps autour des expositions permanente et temporaires du « 93 avenue de France », puis plus largement autour du futur musée à Nice. En liaison avec l'Etat, vous définirez par ailleurs une politique de communication afin de donner au musée un rayonnement national et international. Vous vous emploierez à développer les ressources propres du musée, qu'elles proviennent d'entrées payantes, de valorisation des espaces, de la location d'expositions temporaires, ou d'apport de mécénat.

Vous redéfinirez la politique de recherche du musée afin de la fonder sur des bases solides et réalistes en tenant compte de la place du MNS au sein du double réseau des musées de sport et des musées de société en France et dans le monde.

.../...

Mme Marie-Christine GRASSE
Directrice générale du Musée National du sport
6 avenue du Mahatma Gandhi
75116 PARIS

D'une manière plus générale, vous mettrez en œuvre le projet scientifique et culturel adopté le 3 novembre 2010. Celui-ci comporte les différents objectifs qui structureront vos activités pendant votre mandat. Vous veillerez à l'adéquation qu'il convient d'établir entre les moyens financiers à dégager et le programme à réaliser.

Dans l'optique du nouveau déménagement des collections vers Nice, vous mettrez en place l'organisation adaptée pour la mise en œuvre de la continuité du chantier des collections qui devra intégrer la nécessité de finaliser l'inventaire et celle d'achever le récolement décennal, opérations prévues par la loi sur les musées de France. Vous remettrez, à cet égard, à la direction des musées de France et avant la fin de l'année 2012, une copie du procès-verbal du récolement de votre musée. Ces opérations requerront toute votre attention. Vous aurez à apprécier la nécessité d'avoir recours ou non à la sous-traitance et à l'externalisation de certaines fonctions et opérations.

Gestion des ressources humaines, gestion financière et gestion administrative

Vous devrez adapter l'organisation des services de l'établissement aux missions et aux exigences nouvelles. Vous ferez évoluer en vous appuyant sur le dialogue social, notamment au sein du comité technique, l'organigramme et les postes de travail. Vous proposerez au conseil d'administration du musée, les grands axes de votre politique en matière d'organisation interne et de synergie des ressources humaines et des compétences en vue de l'installation du Musée à Nice.

Vous devrez porter une attention particulière aux conséquences sociales, organisationnelles et budgétaires liées au transfert des personnels à Nice.

Vous veillerez au respect des équilibres budgétaires et à la mise en place du contrôle interne comptable.

Pour le pilotage de la masse salariale, vous devrez identifier en lien avec le responsable des services financiers de l'établissement, les compétences à mobiliser ou à acquérir.

Vous établirez un bilan annuel de la mise en œuvre du contrat de performance signé le 11 février 2010 pour la période 2010-2012 qui précise les moyens et indicateurs correspondant aux objectifs nationaux fixés à l'établissement, et vous proposerez à la direction des sports un nouveau projet de contrat de performance pour la période 2013-2015.

D'une manière plus générale, vous vous attacherez à poursuivre l'amélioration de l'administration et de la gestion de l'établissement que vous dirigez.

Si des événements imprévus ou exceptionnels devaient conduire à modifier substantiellement les objectifs de l'établissement et son fonctionnement, la présente lettre de mission serait amendée en conséquence.

Je vous prie de croire, Madame la directrice générale, à l'assurance de ma considération.

Pour le ministre des sports
et par délégation,
Le directeur des sports

Richard MONNEREAU